



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 45769

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les difficultés rencontrées par le foyer des jeunes travailleurs situé dans le quartier du Viguié à Carcassonne (Aude). En effet, le degré d'insécurité constatée sur place est en continuelle progression. Si rien n'est fait, le constat alarmant dressé par la Fédération audoise des oeuvres laïques (FAOL), qui gère le foyer, va conduire cette structure à quitter le quartier dans un avenir proche, augmentant encore son isolement et les graves problèmes qui subsistent. Les agressions se multiplient, les résidents sont constamment agressés et les véhicules des personnels font régulièrement l'objet d'actes de vandalisme. Ces actes ont conduit la FAOL à déposer une quinzaine de plaintes depuis le mois de décembre. De plus, et afin de lutter contre ce fléau, la FAOL a engagé des veilleurs de nuit, pour un coût annuel de 45 000 euros, ce qui pèse lourd dans le budget du foyer d'autant plus que les bandes continuent à perturber gravement le fonctionnement du foyer. Il regrette vivement que les pouvoirs publics, pourtant alertés, ne suivent pas et contribuent ainsi à faire de ce quartier une zone de non-droit. En conséquence, et dans la mesure où cette situation ne peut durer, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les dispositions qu'elle entend prendre pour y mettre fin.

Texte de la réponse

Le foyer des jeunes travailleurs du Viguié, à Carcassonne, est situé dans un quartier où la délinquance augmente effectivement depuis septembre 2008. Depuis le mois d'août, le foyer des jeunes travailleurs a déposé six plaintes (trois pour cambriolages et trois pour dégradations volontaires) et la fédération audoise des oeuvres laïques (FAOL) une (pour tentative de vol de véhicule). Les enquêtes n'ont pas permis d'identifier les auteurs de ces infractions. Face à cette situation, une rencontre a été organisée en novembre avec le directeur du centre social et la directrice de la régie des quartiers de ce secteur, afin d'examiner les problèmes, d'identifier les jeunes en difficulté et mis en cause par le voisinage, d'oeuvrer ensemble contre l'augmentation de cette délinquance de proximité. Cette action commune a en particulier permis de réactiver en janvier 2009, dans le cadre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, la cellule de veille du Viguié, qui ne se réunissait plus depuis plusieurs années. Deux réunions ont déjà eu lieu avec les partenaires locaux (élus, associations, etc.). Les services de police ont réagi de manière déterminée. Outre le travail quotidien effectué dans ce secteur comme dans d'autres, les actions de prévention et de contrôle y ont été renforcées depuis plusieurs mois. La présence sur la voie publique a été accrue, notamment en soirée et la nuit. Les contrôles d'identité et les contrôles routiers ont été multipliés, les contacts avec les habitants du quartier sont développés. À la demande de l'éducation nationale, les services de police sont intervenus à plusieurs reprises au collège Émile-Alain et à l'école primaire du quartier pour en renforcer la sécurité. Les personnes âgées adhérentes des associations de Saint-Jacques et le Viguié ont bénéficié d'une demi-journée de sensibilisation à la prévention, en partenariat avec la police municipale qui s'investit également dans ce secteur. Une réflexion est par ailleurs engagée sur le développement de la vidéo protection dans ce quartier. Les interpellations réalisées dans ce quartier ces derniers mois témoignent de la mobilisation de la police nationale. Les services de police ont par ailleurs pris contact, fin mars, avec un représentant de la FAOL, qui a notamment été invitée à recourir dès que

nécessaire aux services de police et, le cas échéant, à prendre un contact direct avec le directeur départemental de la sécurité publique. Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales a demandé au préfet de l'Aude d'être particulièrement attentif à la situation dans ce secteur de Carcassonne.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45769

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2009, page 3018

Réponse publiée le : 30 juin 2009, page 6632